



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

licenciement

Question écrite n° 60277

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les licenciements dits économiques opérés par de grandes entreprises bénéficiaires. En ces temps de crise, le prétexte est vite trouvé par ces entreprises pour améliorer la rentabilité de leur production : elles utilisent les salariés comme simple variable d'ajustement et procèdent à des licenciements massifs. En période de forte croissance du chômage, ces suppressions d'emplois de convenance sont particulièrement choquantes et il lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions qu'il compte prendre afin d'enrayer ces pratiques scandaleuses.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60277

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9402

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)